

Exercice 20 23

CHARGES DIRECTES		MONTANT ¹²	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT ¹²
60 - Achats		€	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	58600	€
Achats stockés (matières premières, autres)		€	73 - Dotation et produits de tarification		€
Achats d'études et de prestations de services	30000	€	74 - Subventions d'exploitation (13)		€
Achats de matériel, équipements et travaux	900	€	État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	1000	€			€
Achats de marchandises	12000	€			€
Autres achats	5000	€			€
61 - Services extérieurs		€	Région(s)		€
Sous-traitance générale		€	REGION SUD	12000	€
Redevances de crédit-bail		€			€
Locations mobilières et immobilières	16400	€	Département(s)		€
Charges locatives et de copropriété		€	CD 13	12000	€
Entretien et réparations	300	€			€
Primes d'assurances	600	€	TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)		€
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)		€	Métropole Aix Marseille Provence (Échelon central)		€
62 - Autres services extérieurs		€	Territoire Marseille-Provence		€
Personnel extérieur	5700	€	Territoire du Pays d'Aix		€
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3500	€	Territoire du Pays Salonais		€
Publicité, information et publications	4000	€	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	8000	€
Transports de biens et transports collectifs du personnel		€	Territoire Istres-Ouest Provence		€
Déplacements, missions et réceptions	4200	€	Territoire du Pays de Martigues		€
Frais postaux et de télécommunications		€	Communes		€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)		€	VILLE D'AUBAGNE	38000	€
63 - Impôts et taxes		€			€
Impôts et taxes sur rémunérations		€	Organismes sociaux (détailler) :	2000	€
Autres impôts et taxes		€	Fonds européens		€
64 - Charges de personnel		€	L'agence de services et de paiement		€
Rémunérations du personnel	33600	€	Autres établissements publics		€
Charges sociales	13800	€	Aides privées	4500	€
Autres charges de personnel	1200	€	75 - Autres produits de gestion courante		€
65 - Autres charges de gestion courante	2500	€	Dont cotisations, dons manuels ou legs		€
66 - Charges financières	300	€	76 - Produits financiers		€
67 - Charges exceptionnelles	300	€	77 - Produits exceptionnels		€
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées		€	78 - Reprises sur amortissements provisions		€
69 - Impôts sur les bénéfices		€	79 - Transfert de charges		€
CHARGES INDIRECTES			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES		
Charges fixes de fonctionnement	8000	€	Prorata subvention fonctionnement + ASP	8200	€
Frais financier		€			€
Autres		€			€
TOTAL DES CHARGES	143300	€	TOTAL DES PRODUITS	143300	€
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES¹⁴					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		€	87 - Contributions volontaires en nature		€
Secours en nature	4450	€	Bénévolat	29360	€
Mise à disposition gratuite biens et prestations	6500	€	Prestation en nature	6500	€
Personnel bénévole	29360	€	Dons en nature	4450	€
TOTAL GENERAL DES CHARGES	183610	€	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	183610	€

Fait à : AUBAGNE

Le 23/09/2022

Signature du Président

Association ART'EVRO
Maison de la Vie Associative
Mme Robert Govi - 43400 AUBAGNE
www.artevro.fr
Tél./Fax 04 42 72 75 61

Cachet de l'association

Association ART'EVRO
Maison de la Vie Associative
Mme Robert Govi - 43400 AUBAGNE
www.artevro.fr
Tél./Fax 04 42 72 75 61

¹² Ne pas indiquer les centimes d'euros. ¹³ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. ¹⁴ Le plan comptable des associations, issu du règlement 2018-06 du 05 décembre 2018, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.